

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
16 Décembre 2016**

OBJET : Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association pour la Cité des Arts de la Rue (APCAR)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer des subventions d'un montant total de 17.500,00 €, conformément au tableau figurant dans le rapport, à l'association pour la Cité des Arts de la Rue (APCAR) au titre du financement d'une action d'encadrement socioprofessionnel pour l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et au titre de l'aide au démarrage,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions types prévues à cet effet.

Cette dépense sera financée sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement mis à disposition au titre du budget 2017, de la manière suivante :

- 10.500,00 € sur le chapitre 017,
- 7.000,00 € sur le chapitre 018.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée